

IICA  
E50  
815  
Ed. Fr.

IICA  
BIBLIOTECA VENEZUELA  
\* 02 MAYO 2001 \*  
RECIBIDO

# programme continental

La parité hommes - femmes et le développement des femmes rurales

1998 -1999



pademur



00005827

ALBERT  
1948  
00005827



9523748



Neuvième Conférence

*des*

épouses de Chefs d'État et de gouvernement des Amériques

*"Femmes des Amériques :*

*Agents du changement"*

Ottawa, Canada, 1999

\*

*L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), créé le 7 octobre 1942, est l'organisme du Système interaméricain spécialisé en développement de l'agriculture et du milieu rural. Il est constitué de 34 agences de coopération technique réparties dans les divers pays du Continent américain. Il dispose de cinq centres régionaux et son siège est situé au Costa Rica. Les autres continents y sont représentés à travers 18 pays ayant qualité d'États observateurs. Sa mission est d'aider les États membres à parvenir à un développement durable du secteur agricole et du milieu rural dans le cadre de l'intégration des Amériques. Les principaux secteurs de coopération technique de l'Institut sont les suivants : Politiques et commerce (secteur I), Science et technologie et ressources naturelles (secteur II), Protection sanitaire agropastorale (secteur III), Développement rural durable (secteur IV) et Formation et enseignement (secteur V).*

# table des matières

Introduction, p.6

1. Origine du Programme continental "La parité hommes-femmes et le développement des femmes rurales" (PADEMUR), p.7

2. Situation des femmes rurales dans les Amériques, p.8

3. Antécédents des travaux sur le genre et les femmes rurales au sein de l'IICA, p.9

4. Objectif du PADEMUR, p.10

5. Composantes du PADEMUR, p.11

6. Structure organisationnelle du PADEMUR, p.13

7. Principales réalisations du PADEMUR pendant la période 1998-1999, p.14

7.1. Actions stratégiques continentales et régionales, p.15

7.1.1. Élaboration de cadres conceptuels institutionnels et opérationnels, p.15

7.1.2. Construction d'alliances stratégiques avec des organismes internationaux et régionaux , p.,15

7.1.3. Institutionnalisation de la perspective du genre au sein de l'IICA, p.17

7.2. Actions stratégiques régionales, p.18

7.2.1. Actions stratégiques dans la région Centrale, p.18

7.2.2. Actions stratégiques dans la région Caraïbes, p.23

7.2.3. Actions stratégiques dans la région Sud, p.27

7.2.4. Actions stratégiques dans la région Andine, p.29

7.2.5. Actions stratégiques dans la région Nord, p.33

8. Promotion du PADEMUR dans diverses tribunes nationales, continentales et internationales, p.34

9. Les enjeux de l'avenir : les dossiers en cours et les nouvelles perspectives, p.35

## INTRODUCTION

La situation défavorable dans laquelle vivent des millions de femmes dans le continent est une source de préoccupation constante pour les "Conférences des épouses de chefs d'État et de gouvernement des Amériques", notamment depuis la deuxième Conférence tenue en Colombie en 1992 et les déclarations des sixième et septième Conférences tenues respectivement au Paraguay en 1996 et au Panama en 1997.

L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), en tant qu'organisme du Système interaméricain spécialisé en développement de l'agriculture et du milieu rural, a réagi à la préoccupation des épouses de chefs d'État et de gouvernement des Amériques en produisant du matériel d'information (recherches) et en exécutant certaines activités (programmes et projets) dans le but d'appuyer les rôles importants de promoteurs sociaux que les premières dames remplissent dans leurs pays respectifs.

Le présent document et le matériel audiovisuel présenté à la neuvième Conférence des épouses de chefs d'État et de gouvernement des Amériques (Ottawa, 1999) sont une compilation des travaux menés par l'Institut depuis 1992 pour traiter les questions à l'ordre du jour de cette tribune, en mettant l'accent sur les actions menées entre

septembre 1998 et septembre 1999 dans le cadre du Programme continental "La Parité hommes-femmes et le développement des femmes rurales" (PADEMUR), une initiative lancée par les premières dames en 1997.

Le rapport répond à la demande formulée lors de la réunion technique préparatoire de la neuvième Conférence qui s'est tenue à Ottawa en juillet de cette année, avec le double objectif de servir de référence au rapport de suivi de la conférence antérieure et d'approfondir l'analyse de la condition des femmes rurales dans le Continent, à travers l'Atelier et d'autres activités programmées parallèlement à la neuvième Conférence.

L'IICA saisit cette occasion pour remercier les épouses de chefs d'État et de gouvernement des Amériques pour leur intérêt constant dans l'amélioration des conditions de vie des femmes rurales du Continent et pour les processus menés

sous leur direction dans leurs pays respectifs, fondés sur des critères d'équité et d'union des efforts (intersectoriels et interinstitutionnels) pour promouvoir la promulgation de politiques nationales visant à obtenir pour cette catégorie de femmes l'égalité des chances.

De même, l'IICA reconnaît la nécessité d'accroître les efforts déployés pour combattre la pauvreté dans le continent, sachant que les stratégies doivent être fondées sur l'importance fondamentale de la pauvreté en milieu rural et sur le fait que le développement des nouvelles communautés rurales exige l'exécution d'actions qui tiennent compte des conditions des hommes et des femmes selon la perspective du genre, particulièrement à travers des actions spécifiques pour la promotion des femmes. C'est à cette seule condition qu'il sera possible d'envisager un développement durable du milieu rural, capable de contribuer au développement général de nos pays et des millions de personnes qui les peuplent.

Clara Solís-Araya  
Directrice, Développement rural durable (IICA)

## 1. Origine du Programme continental "La Parité hommes-femmes et le développement des femmes rurales" (PADEMUR)

Le Programme continental "La Parité hommes-femmes et le développement des femmes rurales" (PADEMUR), a été créé en 1997 par le Conseil interaméricain de l'agriculture (JIA, Résolution No. 330 )<sup>1</sup> pour répondre à une demande formulée par la septième Conférence des épouses de chefs d'État et de gouvernement des Amériques (Panama, 1997).

La préoccupation des épouses de chefs d'État et de gouvernement pour la situation des femmes rurales remonte à 1992. À cette époque, dans le cadre du Sommet sur le progrès économique des femmes (Genève, 1992), un groupe de premières dames a fait valoir aux agences bilatérales de financement la nécessité de renforcer l'appui apporté à cette catégorie de femmes. Dans ce sens, elles ont demandé à la Banque interaméricaine de développement (BID) et à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), d'élaborer un projet de coopération technique pour atteindre cet objectif. Ce projet, intitulé "Analyse de la politique du secteur agricole vis-à-vis des agricultrices en Amérique latine et dans les Caraïbes", a été

exécuté de 1992 à 1995 et a produit un diagnostic et un calendrier d'actions à entreprendre dans dix-huit pays<sup>2</sup> du continent.

Les résultats de l'étude continentale ont été présentés par l'Institut à la sixième Conférence des épouses de chefs d'État et de gouvernement des Amériques (Paraguay, 1996). À cette occasion, l'IICA a prié cette tribune d'inclure au nombre des questions prioritaires de son calendrier et d'inscrire au programme de ses prochaines réunions la question des femmes rurales, notamment les exploitantes agricoles. Ainsi, la Secrétaire Pro tempore de la Conférence (la première dame du Panama) a souligné la nécessité de mettre sur pied un programme visant à améliorer les conditions socio-économiques des femmes rurales et leur accès aux processus décisionnels, de façon à leur permettre de contribuer au développement rural durable selon la perspective du genre.

La conférence suivante qui s'est tenue au Panama en 1997 et qui a largement analysé la situation des femmes rurales a demandé à l'Institut d'impulser un "Programme pour le développement des femmes rurales". Ainsi, en octobre 1997, le Conseil interaméricain de l'agriculture (JIA) a approuvé la résolution 330 mentionnée plus haut. Depuis cet

accord, d'autres organes politiques, notamment dans la région centraméricaine, ont adopté eux aussi une série d'accords pour renforcer l'assistance fournie aux femmes rurales<sup>3</sup> avec l'appui de l'IICA.

Il est essentiel de souligner le rôle prépondérant que toutes les conférences des épouses de chefs d'État et de gouvernement des Amériques ont rempli, d'autant plus que cette instance est celle qui a souligné la nécessité de renforcer l'agenda social de la région. Dans ce sens, les premières dames ont insisté sur le besoin d'améliorer la situation des femmes, notamment les femmes rurales et les jeunes filles, et de chercher à parvenir à la parité hommes-femmes dans le continent. Ces dix dernières années, les premières dames sont devenues de véritables promoteurs d'initiatives interinstitutionnelles et intersectorielles portant sur des questions sociales spécifiques, notamment l'amélioration des conditions de vie des femmes rurales du continent et parmi ces dernières, celles qui vivent dans la pauvreté.



## 2. Situation des femmes rurales dans les Amériques<sup>4</sup>

Selon plusieurs enquêtes, l'Amérique latine et les Caraïbes sont peuplées d'environ 150 millions d'habitants en milieu rural, la moitié étant des femmes. Ce chiffre représente 30% de la population totale de la région, une proportion qui varie selon les pays et les régions : en Argentine, aux Bahamas, au Chili, en Uruguay et au Venezuela, seuls 15% de la population vivent dans ces communautés rurales ; en revanche, en Équateur, en Bolivie, au Paraguay, en Amérique centrale et dans les Caraïbes, au moins la moitié des habitants vit en milieu rural.



Les femmes rurales latino-américaines accusent des traits démographiques qui témoignent d'une étape moins avancée de la transition démographique caractéristique de la région : il s'agit d'une population relativement jeune, avec des tendances à l'union précoce et d'un taux de fécondité élevé. En fait, les taux de fécondité des femmes rurales arrivent parfois à doubler les chiffres enregistrés en milieu urbain. De rares pays ont enregistré un fléchissement net de cet écart ces trente dernières années. Il s'agit de l'Uruguay, de la Colombie, du Chili et du Costa Rica. Dans ces pays, les taux de fécondité des femmes rurales sont parmi les plus faibles (environ 2,8 enfants par femme en Uruguay et 4 au Costa Rica). Cependant, dans la plupart des pays, les femmes rurales en âge de procréer ont plus de 5 enfants. Au Paraguay, en Bolivie, au Pérou, au Venezuela et dans presque tous les pays d'Amérique centrale, les femmes rurales donnent naissance à environ 7 enfants.

Les conditions de vie des femmes rurales sont encore considérablement dures, tant en raison de la pauvreté généralisée que de l'absence de services sociaux dans la majorité des pays de la région. De ce fait, ces femmes manquent de soins dans le domaine de la santé reproductive, qui enregistre des taux élevés de mortalité maternelle.

Quant à la pauvreté, selon la Banque mondiale (1996)<sup>5</sup>, 25% de la population de l'Amérique latine vivent avec moins d'un dollar par jour, l'Amérique centrale et le nord-est du Brésil étant les régions où se concentre la plus grande pauvreté : 60% de la population y vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Selon la BID (1997)<sup>6</sup>, 39% de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes sont pauvres et 17% de celle-ci indigents, ce qui équivaut à près de 209 millions de personnes (données de 1994).

Du point de vue géographique, selon la BID (1997) et la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la CEPAL, (données de 1996 et 1997<sup>7</sup>), 53% des ménages ruraux de la région vivent au-dessous du seuil de pauvreté (par rapport à 34% pour les ménages urbains) et 33% vivent en situation d'extrême pauvreté<sup>8</sup> (12% de la population urbaine), ce qui implique que près de 74 millions de latino-américains sont des pauvres ruraux, dont 46 millions en situation d'extrême pauvreté. "La pauvreté rurale est plus dure que la pauvreté urbaine", car non seulement la proportion des ménages en extrême pauvreté est plus grande, mais "elle est également plus difficile à surmonter" (BID, 1997)<sup>9</sup>.

En ce qui concerne la répartition de cette pauvreté selon le genre, les estimations révèlent que plus de 70% des personnes en situation de pauvreté absolue sont des femmes (BID, 1997)<sup>10</sup>. Les mauvaises conditions subies par ces femmes supposent, par exemple, que les femmes d'Amérique centrale sont "les responsables tacites de la stratégie de survie familiale et de l'aménagement de moments et d'espaces pour le cycle productif de l'unité paysanne. En période de grande restriction de liquidités et de crédit, c'est la femme qui permet la continuité du cycle productif et qui demeure le seul contact avec l'économie de marché. (...) La femme, en diversifiant ses activités, orchestre le système et relie les diverses étapes du cycle agricole, même les temps morts"<sup>11</sup>. Les estimations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)<sup>12</sup> indiquent que la moitié des revenus des familles paysannes d'Amérique latine provient d'activités menées par des femmes, que 15% des foyers ruraux pauvres répondent à leurs besoins quotidiens grâce à ces revenus et que entre 20 et 35% de ces foyers surmontent une telle situation grâce à ces revenus.

C'est la raison pour laquelle la BID affirme que l'une des quatre conditions à réunir pour assurer les transformations prévues pour le monde rural réside précisément dans les relations de genre et la situation

des femmes<sup>13</sup>. Selon la Banque mondiale<sup>14</sup>, les taux de fécondité élevés sont d'une importance fondamentale pour résoudre le problème de la pauvreté rurale en Amérique latine. Par conséquent, toute stratégie visant à réduire le niveau de pauvreté de cette population doit impulser des politiques qui améliorent la situation éducative et professionnelle des femmes.

### 3. Antécédents des travaux sur le genre et les femmes rurales au sein de l'IICA

Depuis plusieurs années, l'Institut participe au processus qui adopte la perspective théorique expliquant la condition des femmes et des hommes par leur genre. Dans le cadre de cet effort institutionnel, l'IICA a exécuté plusieurs programmes et projets qui, depuis la dénommée approche "Femmes dans le développement (MED)", ont entraîné dans un premier temps une emphase sur les initiatives spécifiques en faveur des femmes. Dans un second temps, l'Institut s'est attaché à introduire la perspective du genre dans les activités quotidiennes des fonctionnaires de

l'Institut, en s'inspirant de l'approche "Genre dans le développement (GED)", qui s'est traduite principalement par des activités de formation, la production de guides méthodologiques, des recherches et des activités de consultation au profit de certains projets menés par l'institution pour introduire une telle approche.

Depuis les années 90 en particulier, plusieurs démarches ont été entamées pour que l'IICA dispose d'une politique institutionnelle sur la promotion de la femme et de la parité hommes-femmes, un objectif que partage aujourd'hui le programme PADEMUR.



Parmi les grandes étapes de cette évolution figurent notamment l'élaboration d'instruments méthodologiques pour l'intégration de la question de genre dans les processus de formulation de projets d'investissements et de coopération technique (1993) et les travaux menés par divers organismes gouvernementaux et organisations non-gouvernementales (projet "Communication, genre et développement durable" exécuté de 1993 à 1998 avec des fonds de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international, l'ASDI). De même se distingue une série d'enquêtes menées dans le cadre du "Programme d'analyse de la politique du secteur agricole vis-à-vis des agricultrices d'Amérique latine et des Caraïbes", exécuté de 1992 à 1995 par l'IICA avec un financement de la BID.

Dans le cadre de la dernière Conférence mondiale sur la femme organisée par l'ONU à Pékin en 1995, des accords présidentiels passés lors du le Sommet des Amériques (Santiago du Chili, 1998) et des résolutions adoptées tant par le JIA que le CAC en matière de genre et de développement rural, l'IICA a su relever le défi consistant à réviser son approche de cette question, en reconnaissant que l'un des vecteurs fondamentaux de toutes ces actions est justement la parité hommes-femmes et la participation des femmes à égalité des chances. Dans ce sens, la vision

de développement rural durable poursuivie actuellement par l'IICA repose sur un "pilier fondamental du respect" des engagements souscrits à travers diverses tribunes sur le développement durable et l'élimination de la pauvreté:

"En ce qui concerne le genre et la participation de la femme, l'IICA, en tant qu'organisme interaméricain de coopération, est chargé de contribuer à l'atteinte effective de l'objectif d'égalité des chances entre hommes et femmes. Un tel engagement repose sur la signature et la ratification de divers plans d'action, conventions et accords, tant au niveau mondial que régional, par les États, les gouvernements et les organes intergouvernementaux"<sup>15</sup>.

"L'IICA partage les engagements souscrits lors de la récente Conférence mondiale sur la femme. Le défi accepté par tous les États du monde à travers les gouvernements représentés en Chine traduit un profond changement dans le statu quo créé jusqu'à présent à travers le continent en ce qui concerne les travaux à mener pour améliorer la condition des femmes. Ainsi, la Conférence de Pékin est un fait marquant en raison du caractère stratégique que doit revêtir l'action engagée pour parvenir à l'égalité des chances qui laisse derrière les actions ponctuelles, sans cohésion, entreprises tant par l'administration publique que par les organisations non-gouvernementales et les organismes de coopération"

IICA. Informe de Avance en el cumplimiento del Programa de Acción Regional para las Mujeres de América Latina y El Caribe 1995-2001. Présenté lors de la 28e Réunion du Comité directeur de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme dans le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes. Curaçao, les 3 et 4 juin 1999.

#### 4. Objectif du PADEMUR

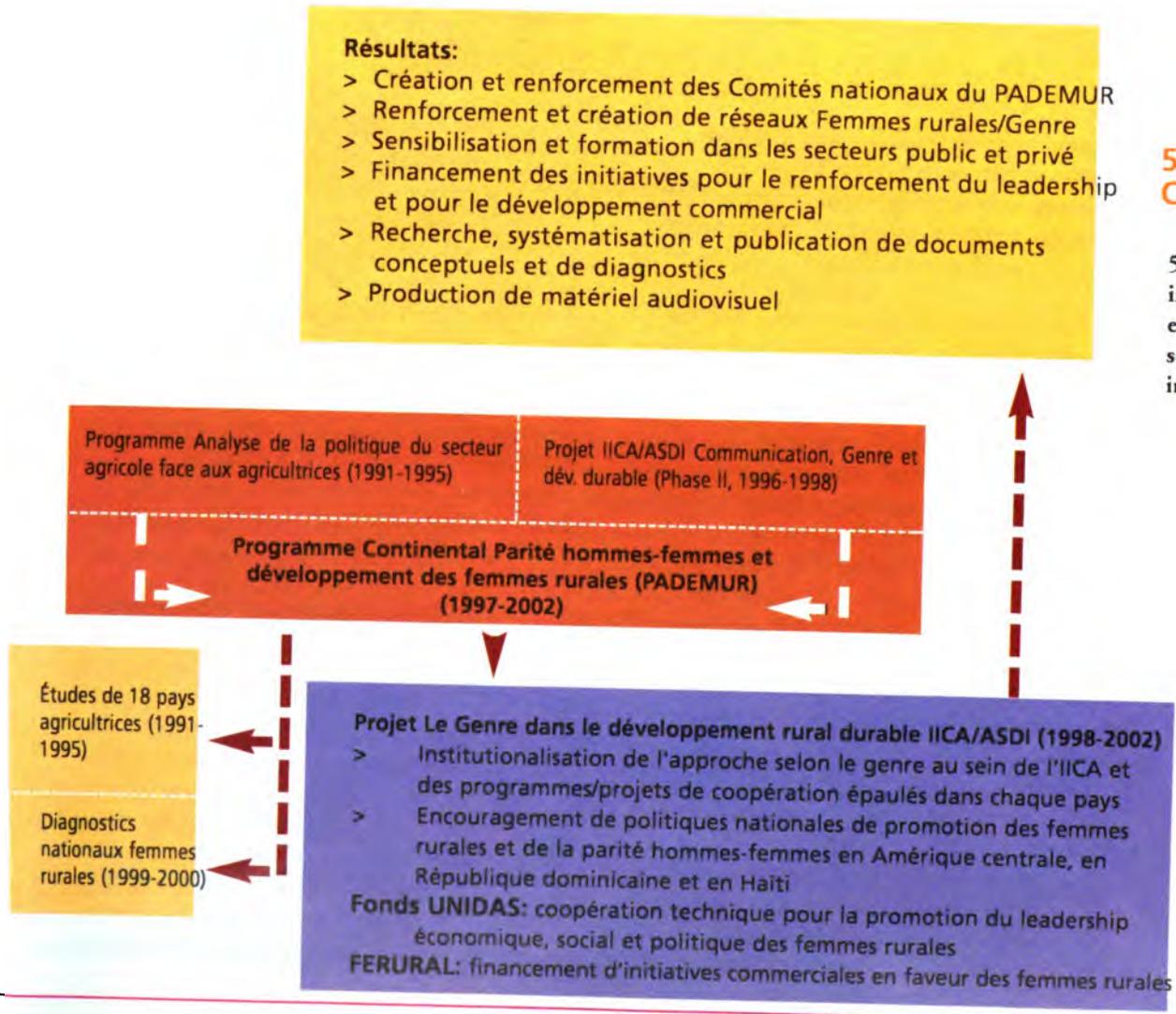
**Promouvoir et appuyer des actions pour améliorer la situation des femmes rurales d'Amérique latine et des Caraïbes selon la perspective du genre, afin de renforcer leur participation et leur rôle dans le développement rural durable, sur la base de leur participation aux actions sociales, politiques et économiques.**

### Résultats:

- > Création et renforcement des Comités nationaux du PADEMUR
- > Renforcement et création de réseaux Femmes rurales/Genre
- > Sensibilisation et formation dans les secteurs public et privé
- > Financement des initiatives pour le renforcement du leadership et pour le développement commercial
- > Recherche, systématisation et publication de documents conceptuels et de diagnostics
- > Production de matériel audiovisuel

## 5 Composantes du PADEMUR

5.1. Élaboration de cadres conceptuels, institutionnels et opérationnels sur les liens existant entre la situation des femmes rurales selon la perspective du genre et la nouvelle interprétation du monde rural.



A ces fins, le PADEMUR organise, parraine et épaulé des activités diverses: forums, ateliers nationaux, régionaux et internationaux ; enquêtes, gestion systématique de l'information et production de matériel imprimé et audiovisuel.

### **5.2. Encouragement des activités stimulant la sensibilisation, la notoriété et la reconnaissance de la contribution des femmes rurales au processus de développement rural durable.**

Le PADEMUR promeut et appuie la réalisation d'activités diverses aux niveaux continental, sous-régional et national : forums, ateliers, matériel imprimé et audiovisuel, enquêtes et gestion systématique de l'information.

### **5.3. Encouragement des actions d'habilitation des femmes rurales pour leur participation égale aux actions sociales, politiques et économiques.**

A cet effet, le PADEMUR organise et contribue à l'exécution d'activités nationales et régionales pour accroître le rôle des femmes dans le développement rural durable, notamment : ateliers, espaces d'échange d'expériences, production de matériel imprimé et audiovisuel.

### **5.4. Appui technique et politique aux entités publiques et privées du secteur agricole, ainsi qu'aux organisations de la société civile pour qu'elles incorporent la perspective du genre à leurs actions.**

A ces fins, le programme appuie et contribue à la réalisation d'initiatives nationales et sous-régionales avec la participation de représentants clés : ateliers à l'intention des décisionnaires et du personnel technique de diverses entités, rencontres intersectorielles et interinstitutionnelles, production de matériel imprimé, assistance en conseil technique pour intégrer la perspective du genre aux programmes et projets et élaboration de projets spécifiques.

### **5.5. Renforcement des capacités commerciales des femmes rurales et promotion des instruments financiers nécessaires pour matérialiser les initiatives.**

Cette composante se propose d'atteindre les objectifs suivants:

- A promotion de la participation des femmes à des initiatives de production génératrices derevenus(existantes ou en cours),
- B encouragement des activités productives chez les femmes rurales,

C

création ou renforcement de réseaux de femmes rurales,

D

promotion de fonds nationaux et continentaux pour le financement d'activités.

A cet effet, dans le cadre du PADEMUR, plusieurs types d'activités seront appuyés : ateliers, forums, réunions interinstitutionnelles et intersectorielles de coordination/sensibilisation, formation technique et organisationnelle des femmes rurales, projets spécifiques et création de mécanismes de financement. Il existe actuellement deux types d'instruments de financement, dont l'un est en cours d'élaboration (FERURAL):

A

**Le Fonds de Crédit aux femmes rurales (FERURAL)** un mécanisme conçu pour mettre en oeuvre des actions concrètes en matière de crédit, visant à développer et renforcer les capacités commerçantes des femmes rurales. Cette mesure, demandée lors de la Conférence des épouses de chefs d'État et de gouvernement des Amériques à la Banque interaméricaine de développement (BID), a été accueillie favorablement par le président de cette dernière. Afin d'encourager la création du





Fonds, la BID a effectué une analyse profonde des solutions envisageables et des perspectives de matérialisation. À l'heure actuelle, avec l'appui du fonds européen de la BID, l'unité "Femmes dans le développement" de la Banque prépare une proposition sur la création du FERURAL.

Cet effort commun, mis en oeuvre conjointement avec le PADEMUR, constitue la ressource financière qui complète les travaux menés par les pays dans le cadre de cette initiative.

**B** Le Fonds UNIDAS est un mécanisme d'appui à l'appel de fonds de coopération technique nécessaires pour appuyer les initiatives continentales, sous-régionales et nationales au profit des femmes rurales et de la parité hommes-femmes dans le milieu rural.

#### **5.6. Promotion et consolidation des réseaux nationaux et régionaux de femmes rurales.**

Le PADEMUR organise et parraine des ateliers nationaux et régionaux avec la participation d'organisations rurales d'agricultrices, au cours

desquels certaines informations sont partagées au sujet de leurs droits personnels et de la situation du secteur rural et où sont renforcées leurs capacités en gestion d'entreprise, négociation et techniques organisationnelles.

#### **5.7. Encouragement de l'institutionnalisation de la perspective du genre au sein de l'IICA.**

Au cours de cette période, à travers des activités de sensibilisation et de formation et grâce à des actions directes d'appui, un plan d'orientation a été approuvé pour lancer le processus d'institutionnalisation de la perspective du genre dans l'Institut. L'élaboration de politiques nationales pour le milieu rural et la mise en oeuvre de programmes et projets nationaux et internationaux constituent la tâche fondamentale de l'IICA, d'où l'importance de l'institutionnalisation de la perspective du genre au sein de l'IICA.

#### **5.8. Construction d'alliances stratégiques avec des organismes nationaux, régionaux et internationaux.**

Les activités principales menées au sein de cette composante sont les suivantes: a) construction d'alliances avec d'autres mécanismes de coopération comme la BID, la FAO, la CEPAL et le Fonds international de développement agricole (FIDA); b) construction d'alliances avec des organismes régionaux comme la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), le Conseil pour l'intégration sociale de l'Amérique centrale (CIS) et la Communauté des Caraïbes (CARICOM); c) signature d'accords de coopération et de protocoles d'accord, d) exécution d'actions conjointes avec des universités et des centres de recherches.

## **6 Structure organisationnelle du PADEMUR**

La structure organisationnelle du PADEMUR est fondée sur la répartition géographique à partir de laquelle fonctionne l'Institut, à savoir, à travers cinq régions :

- A **Région centrale:** elle rassemble tous les pays d'Amérique centrale (Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama),
- B **Région des Caraïbes:** elle comprend 14 pays (Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent et Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname, Trinité-et-Tobago),
- C **Région Sud:** Argentine, Brésil, Chili, Paraguay, Uruguay,
- D **Région andine:** Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou, Venezuela.
- E **Région Nord:** Canada, États-Unis, Mexique.

L'organisme responsable de l'exécution des activités du PADEMUR est l'IICA et la coordination est à la charge de la Direction du développement rural durable (DDRS). Les actions exécutées aux niveaux régional et national sont coordonnées avec les centres régionaux et les agences de coopération technique (ACT) de l'IICA dans chaque pays. La Conférence des épouses de chefs d'État et de gouvernement des Amériques est l'instance de concertation continentale et des comités nationaux et régionaux, en formation ou en existence, réunissent les ministères de l'Agriculture ainsi que



les ministères, instituts ou bureaux de la femme, les bureaux des premières dames, les instituts de développement rural, les représentants de la société civile et des femmes rurales à la tête d'organisations de la base liées au programme.

## 7 Principales réalisations du PADEMUR pendant la période 1998-1999

Le bilan de l'exécution du programme PADEMUR de l'exercice écoulé révèle deux types de résultats:

- A Actions stratégiques sur les plans international et régional, notamment la production de documents conceptuels à visée opérationnelle, la construction d'alliances avec des organismes clés et les progrès réalisés dans le processus d'institutionnalisation de la perspective du genre au sein de l'IICA.
- B Actions stratégiques menées en application des objectifs du PADEMUR dans chacun des cinq centres régionaux de l'IICA, et d'importantes réalisations dans certains pays.

Suit une liste détaillée des principales réalisations réparties selon cette classification.

## 7.1. Actions stratégiques continentales et régionales

### 7.1.1. Élaboration de cadre conceptuels institutionnels et opérationnels

Au cours de la période 1998-1999, l'Institut, dans le cadre du PADEMUR, a mené une série d'enquêtes, a entrepris la gestion systématique d'informations et a produit des documents qui approfondissent la définition conceptuelle et opérationnelle de trois questions étroitement liées: les femmes rurales, la perspective du genre et le développement rural durable, dans le cadre d'une nouvelle interprétation du monde rural. Ces activités renforcent l'importance et la nécessité du programme PADEMUR.

Les principaux documents établis dans ce contexte sont les suivants:

- La Juventud Rural como Actor del Desarrollo Sostenible. IICA/DDRS, Série Cahiers techniques No 8, octobre 1998.
- El Desarrollo Rural Sostenible y la Cooperación Técnica del IICA: Valor y Vigencia. IICA/DDRS, Série Cahiers techniques No 10, octobre 1998.
- Las mujeres rurales en el desarrollo de América Latina y El Caribe. Document

interne, IICA/DDRS, mars 1999.

- Perspectiva de género y nueva ruralidad. Document interne, IICA/DDRS, mai 1999
- El reconocimiento de un nuevo "escenario" rural. Document interne, IICA/DDRS, mars 1999.
- El desarrollo rural sostenible en el marco de una nueva lectura de la ruralidad: "Nueva Ruralidad". Document interne, IICA/DDRS, juillet 1999.

Les rapports soumis cette année par l'IICA constituent le deuxième type de produits conceptuels présentés à diverses tribunes et instances

#### Stratégies fondamentales pour un développement rural durable:

- Réduction de la pauvreté rurale
- Planification territoriale intégrée
- Développement du capital social
- Perspective du genre, jeunesse, ethnie et diversité culturelle
- Elargissement des chances d'accès pour atteindre l'égalité
- Intégration de la dimension écologique dans le développement économique
- Rapports du développement rural à la mondialisation

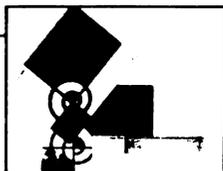
*IICA/DDRS. El desarrollo rural sostenible en el marco de una nueva lectura de la ruralidad: "Nueva Ruralidad". Documento interno, IICA/DDRS, julio 1999.*

internationales et continentales. Ils permettent d'apprécier l'importance des travaux de promotion des femmes rurales et sur la parité hommes-femmes. Parmi ces documents figurent le "Rapport intérimaire du Programme régional d'action pour les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes 1995-2001", présenté lors de la 28e Réunion du Comité directeur de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes (organisée par la CEPAL à Curaçao les 3 et 4 juin 1999).

### 7.1.2. Construction d'alliances stratégiques avec des organismes internationaux et régionaux

#### A Alliances internationales:

- **L'alliance institutionnelle entre l'IICA et la BID** concernant les femmes rurales continue de s'affirmer, notamment dans le domaine de la promotion d'activités de sensibilisation pour les ministres de l'Agriculture, les représentants des deux entités et des organismes donateurs, avec le double objectif de valoriser la contribution des femmes au développement rural durable et la nécessité d'impulser des actions pour renforcer les femmes dans



l'exercice de leurs droits et dans leurs activités productives.

En outre, au cours de cette période, l'élaboration du Fonds de crédit pour les femmes rurales (FERURAL) a été approuvée, un instrument qui offre des facilités de crédit novatrices aux femmes rurales pauvres (le projet sera prêt en décembre 1999).

Un autre exemple est l'organisation d'une session de sensibilisation à l'intention des ministres de l'Agriculture d'Amérique centrale, du Panama, de la Bolivie, de la République dominicaine et du Paraguay dans le cadre de la "Sixième Réunion du Conseil consultatif externe de la BID sur la femme dans le développement" (Panama, février 1999). À cette occasion, l'importance de la contribution des femmes rurales à la productivité du secteur et la nécessité de renforcer les politiques nationales en faveur de la promotion des femmes ont été soulignées et ce, dans le cadre des initiatives de lutte contre la pauvreté rurale et de gestion de la nouvelle réalité rurale.

- **Renforcement/participation aux travaux du "Groupe interagences sur la pauvreté rurale"**, convoqué par la BID et auquel participent la CEPAL, la FAO, le FIDA, l'IICA et la Société allemande de

coopération technique (GTZ); ce groupe, fondé en 1998, encourage l'analyse, la discussion et la formulation de propositions de politiques pour combattre la pauvreté rurale dans le continent.

- **Renforcement des relations avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM) de l'Organisation des États américains (OEA)**, dans le cadre de la Convention en vigueur entre l'Institut et la CIM, qui envisage actuellement d'appuyer financièrement des projets nationaux sur la parité hommes-femmes en milieu rural, en application du "Plan stratégique d'action" de la Commission (approuvé en 1995, dans le cadre de la quatrième Conférence mondiale sur la femme de l'ONU). Cette alliance a contribué à promouvoir la nécessité d'intégrer la perspective du genre dans les mandats confiés aux organes supérieurs de l'IICA.

**B Alliances régionales:**

- **Les relations privilégiées entre l'IICA et le Conseil sur l'intégration sociale de l'Amérique centrale (CIS)** existent depuis

1997, quand les deux entités ont souscrit une convention de coopération d'une année (jusqu'au mois d'août 1998) pour appuyer les efforts du PADEMUR dans cette région, à travers un financement du projet "Programme centraméricain pour le renforcement de l'intégration des femmes rurales". En août 1999, ces deux instances ont renoué leurs liens par l'intermédiaire d'une rencontre qui a réuni des représentants de la Direction du développement rural durable (DDRS) de l'IICA et le Secrétaire technique de la CIS, et dont les recommandations reflètent la nécessité d'appuyer diverses actions:

- A la création du FERURAL (en cours d'élaboration) et sa mise au service des pays d'Amérique centrale,
- B l'élaboration de projets à visée informative sur les débouchés commerciaux et agricoles en milieu rural, selon une optique qui privilégie spécifiquement les femmes de ce milieu;
- C l'encouragement d'initiatives de promotion et de renforcement des femmes chefs d'entreprise dans un contexte compétitif,

D l'identification d'un calendrier régional pour l'intégration de la perspective du genre dans les politiques nationales de tous les pays, notamment dans le secteur rural (cet exercice bénéficie de l'appui des résolutions mentionnées plus haut, adoptées notamment par le JIA et le CAC).

- Cette année, le CIS a encouragé un rapprochement entre l'IICA et la Banque pour l'intégration économique de l'Amérique centrale (BCIE), en vue d'attribuer à la promotion des femmes rurales un caractère prioritaire dans le programme de financement de cette institution financière.
- De même, le CIS a encouragé le rapprochement entre l'IICA et l'Institut de nutrition pour l'Amérique centrale et le Panama (INCAP), en vue de forger avec l'INCAP, comme avec les entités déjà mentionnées, une alliance stratégique pour le renforcement des démarches entreprises en faveur de la parité hommes-femmes et la promotion des femmes rurales en Amérique centrale.

- En février 1999, l'IICA a signé une Lettre d'entente avec la Fondation panaméricaine pour le développement (FUPAD), pour la réalisation de travaux préliminaires sur la situation des femmes rurales dans plusieurs pays des Caraïbes et pour identifier les besoins en assistance pour l'élaboration d'initiatives agricoles. Cette première expérience a permis d'envisager la possibilité de poursuivre des actions communes en matière de promotion de l'intégration de la perspective du genre dans divers processus institutionnels de cette région. En premier lieu, il est été envisagé d'appuyer le Réseau des femmes rurales agricultrices des Caraïbes pour renforcer ses capacités institutionnelles à travers des processus de formation et de recherche de financement et ce, dans quatre pays en particulier : la Barbade, le Guyana, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago.

### 7.1.3. Institutionnalisation de la perspective du genre au sein de l'IICA

Dans le cadre du PADEMUR, notamment à travers l'appui du projet "Le Genre dans le développement

rural durable", financé par l'ASDI (principale composante continentale), au cours de la période en revue, des efforts constants ont été déployés par la Direction du développement rural durable (DDRS) pour sensibiliser les diverses instances de l'IICA à l'importance et la pertinence d'intégrer la perspective du genre dans les travaux de l'Institut, tant au niveau interne (politique du personnel, Règlement) qu'au niveau externe, à travers les activités de coopération technique exécutées par l'Institut.

Parallèlement à ces efforts soutenus, le Comité exécutif de l'IICA, sur la demande du Gouvernement du Canada, a adopté la résolution précitée sur "L'Intégration de la perspective du genre aux politiques institutionnelles" (No. 320), qui repose tant sur les accords en vigueur passés par le JIA et le CAC, les Sommets présidentiels des Amériques et les Conférences des premières dames que sur les travaux menés antérieurement par l'institution en matière de promotion des femmes rurales et les conventions souscrites avec divers organismes de coopération (BID et ASDI).



## 7.2. Actions stratégiques régionales

D'un point de vue géographique, les activités exécutées cette année par le PADEMUR ont produit des résultats importants dans la poursuite des objectifs du programme. Suit un résumé des résultats obtenus dans chaque région et des exemples de progrès concrets enregistrés dans certains pays du continent.

### 7.2.1. Actions stratégiques dans la Région Centrale

Dans le cadre du PADEMUR, la Région centrale a reçu un appui important du projet financé par l'ASDI "Le Genre dans le développement rural durable" – comme signalé plus haut, l'une des composantes de l'ASDI étant orientée vers les sept pays d'Amérique centrale (même si des actions en République dominicaine et en Haïti sont également envisagées) – et de projets spécifiques comme le projet exécuté avec l'appui du CIS en 1998, à savoir, le "Programme centraméricain pour le renforcement de l'intégration des femmes rurales".

Au cours de cette période, la tâche de coordination et de programmation de cette région a été également considérablement renforcée. En particulier, des progrès ont été accomplis dans la réalisation de

certaines activités fondamentales dans plusieurs pays comme le Honduras, le Guatemala, le Panama et le Costa Rica.

En avril 1999 s'est tenu un "Atelier de programmation" organisé par le projet appuyé par l'ASDI dans le cadre du PADEMUR avec la participation de représentants gouvernementaux et des agences de coopération technique (ACT) de l'IICA de tous les pays centraméricains. Cet atelier a permis de formuler une définition de la stratégie à suivre pour renforcer et/ou relancer le programme PADEMUR dans la région.

En juin de la même année, la "Réunion technique de suivi du PADEMUR des bureaux des premières dames d'Amérique centrale" a eu lieu au Costa Rica avec la participation des représentants des bureaux des premières dames, des bureaux de la femme et de certains ministères de l'Agriculture, ainsi que de la conseillère politique auprès du Bureau du Sommet continental attaché au ministère des Relations extérieures et du commerce international du Canada. Au cours de cette réunion, à la lumière des progrès réalisés dans chaque pays, les lignes d'action régionales, particulièrement le positionnement de la question des femmes rurales dans les agendas nationaux, ont été envisagées. Parmi les lignes

d'action communes, les thèmes suivants ont été identifiés : organisation et participation, institutionnalisation de la perspective du genre, formation et enseignement, accès aux sources de production, communication et information, coordination interinstitutionnelle, soins de santé intégrés pour les femmes rurales de tout âge, suivi, évaluation et consignation systématique des actions.

D'autre part, il importe de souligner que, dans le cadre du PADEMUR, l'IICA a participé à la préparation d'une série de propositions de projets pour compte du CAC, un organisme intergouvernemental recherchant l'appui de la coopération internationale pour résoudre les problèmes des diverses zones rurales de la région après le passage de l'ouragan Mitch en 1998. La contribution du personnel technique du PADEMUR apportée par la Dirección de Desarrollo Rural Sostenible (DDRS) s'est concentrée sur l'intégration de la perspective du genre dans les diverses propositions présentées et sur l'identification d'initiatives spécifiques d'appui aux femmes rurales dans les pays touchés.

**Progrès concrets enregistrés dans certains pays:**

- **Belize**

Le Comité national du PADEMUR à Belize a été créé en juin 1999. Cet organe a produit un document sur la situation des femmes rurales dans ce pays. Parallèlement, l'Institut élabore actuellement un projet pilote intitulé "Assistance aux femmes rurales dans les exploitations agricoles" articulé autour de deux composantes: a) la formation pour le renforcement des capacités organisationnelles b) l'appui en faveur de la sécurité alimentaire (Dangriga). Dans ce contexte, au cours de la période écoulée, deux ateliers de renforcement des capacités organisationnelles ont été tenus au profit de 59 représentantes de groupes de femmes provenant de diverses régions, avec l'appui partiel du bureau gouvernemental de la femme. En outre, deux séminaires sur la sécurité alimentaire ont été organisés (jardins potagers hydroponiques).

- **Costa Rica**

Au Costa Rica, le PADEMUR s'inscrit dans le cadre des efforts menés par le gouvernement depuis plusieurs années pour impulser les politiques nationales de promotion des femmes rurales et de la



parité homme-femmes. Cette initiative est le résultat des efforts conjoints du bureau gouvernemental de la femme (Institut national des femmes, INAMU) et du secteur agricole et écologique (à travers les bureaux sectoriels/ministères de la Femme). Ces entités, entre 1997 et 1998, ont élaboré un Addendum spécifique pour le secteur du "Premier plan pour l'égalité des chances entre femmes et hommes" (PIOMH, 1995-1998). Cet Addendum est entré en vigueur et fait partie actuellement de la politique nationale sur la femme en cours d'élaboration à l'INAMU. Ses objectifs sont similaires à ceux du PADEMUR et bénéficient de l'appui du Bureau de la première dame et de divers organismes de coopération, notamment l'IICA.

Au cours de cette période, le PADEMUR a continué d'appuyer et de renforcer les efforts déployés dans ce secteur. À cet égard, le Plan national d'action de 1999 a inclus au nombre de ses objectifs spécifiques de pays:

- A la création de fonds de crédit pour le développement des entreprises agricoles dirigées par des femmes rurales,
- B la coopération technique pour le renforcement de l'institutionnalisation de la perspective du genre dans les instances publiques,
- C des actions de renforcement de la présence et de la participation des femmes rurales organisées aux processus décisionnels régionaux et nationaux.

En outre, des efforts ont été déployés pour intégrer la dimension du genre à une initiative gouvernementale dans le secteur agricole qui bénéficie de l'appui de l'Institut depuis 1997: la création d'un système d'information (INFOAGRO). Ce mécanisme permet l'accès et facilite l'utilisation efficace des informations disponibles aux acteurs du milieu rural. Le PADEMUR a participé à la formulation d'une stratégie visant à intégrer les femmes rurales à ce système, conjointement avec l'INAMU et les bureaux de la femme des entités concernées de ce secteur.

INFOAGRO est un instrument du Secrétariat exécutif à la planification sectorielle agricole (SEPSA). Il s'adresse aux petites et moyennes entreprises agricoles rurales et vise à leur permettre de bénéficier au maximum des ressources humaines,

technologiques et institutionnelles existant dans chaque région du pays. Avec la participation du bureau gouvernemental chargé des femmes, des bureaux sectoriels/ministériels des femmes du secteur et d'autres entités publiques faisant partie de l'instances nationale de coordination du PADEMUR, INFOAGRO s'attache à transformer cette expérience en un modèle reproductible dans d'autres pays, selon le principe du renforcement des capacités organisationnelles du Réseau des femmes rurales agricultrices.

#### • Honduras

Au mois de mai 1998, le Comité national du PADEMUR au Honduras a été créé. Quelques mois plus tard, à la lumière des dommages causés par le passage de l'ouragan Mitch dans ce pays, le Plan national d'action a été adopté avec les objectifs suivants:

- A contribuer à l'institutionnalisation d'une politique du genre dans le secteur agricole,
- B contribuer à la concertation des actions de coopération multilatérales et bilatérales dans le cadre des nouvelles politiques entreprises après le passage de l'ouragan Mitch,
- C formuler de nouveaux projets spécifiques au

profit des femmes rurales et canaliser les ressources vers les projets en exécution (initiatives agricoles diverses engagées dans plusieurs régions du pays),

D préparer des propositions de financement pour des projets au profit des femmes rurales agricultrices,

E appuyer la formation technique des femmes pauvres, particulièrement les femmes chefs de famille,

F assurer le suivi des actions établies dans le cadre du PADEMUR.

Au cours de cette période, les principaux résultats accomplis en application du Plan national d'action du PADEMUR au Honduras sont les suivants:

A participation de l'IICA à la formulation d'une proposition de "politique pour la



parité hommes-femmes dans l'agriculture au Honduras", une initiative dirigée par le Secrétariat d'État à l'Agriculture et à l'élevage (SAG) qui bénéficie de l'appui de diverses instances publiques et privées et d'organismes de coopération, notamment le PNUD;

B contribution aux activités de conseil technique pour l'élaboration de propositions de projets en faveur du secteur rural et de projets spécifiquement orientés vers les femmes rurales (huit projets au total) plus particulièrement vers la pauvreté rurale et les populations les plus touchées par les désastres occasionnés par le passage de l'ouragan Mitch,

C formulation d'une série de propositions de projets spécifiques pour les femmes rurales, sur la base de la demande urgente provenant des organisations de femmes (14 projets de nature diverse) et canalisation des ressources vers d'autres projets en exécution (10 projets),

D formulation de deux propositions de financement d'initiatives en faveur des femmes rurales, le "Fonds d'investissement pour le développement rural durable" et le "Fonds pour le développement de la femme

rurale" (FERURAL-Honduras). Ces deux propositions figurent dans la demande de financement soumise par le Gouvernement du Honduras lors de la réunion de Stockholm en juin 1999,

E poursuite et renforcement des activités de formation technique, socio-productive et professionnelle au profit de sept groupes de

femmes pauvres chefs de famille (au total, 209 femmes de la municipalité de Olanchito), dans le cadre de la Convention interaméricaine des femmes (CIM) et le Programme gouvernemental sur les allocations familiales (PRAF),

F poursuite des efforts pour intégrer la perspective du genre dans divers projets et institutions (par exemple le projet Guayape), en renforçant les capacités organisationnelles et de gestion de divers groupes d'exploitantes (entreprises individuelles, familiales et collectives ; organisations communales et paysannes),

G appui continu aux organisations appartenant au "réseau de communication genre et développement durable", une initiative épaulée par l'IICA de 1993 à 1998 avec l'appui de l'ASDI.

## Guatemala

En ce qui concerne le Guatemala, cette période a vu la reprise des travaux du Comité national du PADEMUR et l'élaboration d'une proposition pour la création d'un instrument de financement ("Fonds pour la femme rurale"). En outre, l'Institut a engagé un certain nombre d'actions de promotion de la participation des femmes dans le cadre du projet "Développement rural durable des zones écologiquement menacées de la région du Trifinio - PRODERT" à travers des initiatives spécifiques en faveur des agricultrices ainsi que le financement et la formation technique et productive des petites entreprises de femmes.

## Panama

Depuis la création du PADEMUR, deux initiatives de grande importance ont été lancées sous la direction de la première dame (1995-août 1999):

- A le projet "Forums provinciaux à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle" lancé en janvier 1998 pour renforcer le leadership des femmes rurales et indigènes. La seconde initiative découle de la première:
- B la création en mars 1999 du "Réseau national d'organisations de femmes rurales et indigènes" et du "Réseau des communicatrices rurales" (mai 1999).

La création du projet de forums provinciaux a introduit le premier Comité national du PADEMUR, dont la dimension a été élargie par la suite, en mai de la même année, à travers un décret présidentiel (No. 110) visant à inclure la participation de diverses entités publiques et privées, particulièrement le "Réseau national des organisations de femmes rurales et indigènes" et le "Réseau des communicatrices rurales". Le Comité national du PADEMUR a donné lieu à une Unité des opérations dotée d'une structure organisationnelle (une entité de coordination et plusieurs unités chargées de l'administration, de la promotion et de la vulgarisation, des opérations et du développement, des consultations et de la coopération technique).

Le projet "Forums provinciaux" a produit plusieurs résultats importants: a) la constitution d'une structure organisationnelle à volets national et provincial (1 Comité national et 11 comités provinciaux), b) la tenue de 23 rencontres (deux tables rondes), c) l'identification des principaux problèmes auxquels font face les femmes rurales et indigènes, d) la rédaction d'un diagnostic national sur la situation de cette catégorie de femmes, e) l'élaboration de propositions de projets et la soumission de ces derniers à des organismes d'État et

de coopération (un grand nombre d'entre eux ont obtenu un financement) f) un programme de formation au profit de 1 500 femmes de toutes les régions du pays pour le renforcement de leurs capacités personnelles et organisationnelles, g) la production de matériel de formation au profit des femmes rurales et indigènes.

Cependant, le résultat le plus important de ces efforts est probablement la constitution du "Réseau national des femmes rurales et indigènes" en tant qu'"instance de promotion et de développement des actions pour obtenir la participation [de ces femmes] dans les secteurs économique, social et politique" et du "Réseau des communicatrices rurales" (constitué



par 88 femmes appartenant à des organisations participant à l'ancien projet de l'Institut "Genre et communication" financé par l'ASDI et exécuté de 1993 à 1998). D'autres initiatives sont également importantes, comme par exemple les efforts qui ont contribué à l'approbation de la "Loi sur l'égalité des chances" (No. 4, du 29 janvier 1999), qui contient deux chapitres précis sur les femmes indigènes et paysannes et qui a bénéficié de l'apport des forums provinciaux tenus dans le cadre du PADEMUR. Cette loi établit l'obligation pour l'État panaméen d'impulser une politique nationale pour cette catégorie de femmes.

Dans le cadre du PADEMUR, la première dame du Panama a joué un rôle prépondérant au cours de cette période en stimulant et en prenant la tête du processus national mentionné plus haut et en accueillant certaines réunions qui ont été d'une importance capitale pour l'exécution du Programme. En l'occurrence, le PADEMUR a été présenté à la session de sensibilisation organisée à l'intention des ministres de l'Agriculture d'Amérique centrale et d'autres pays du continent dans le cadre de la "Sixième Réunion du Conseil consultatif externe de la BID sur la femme dans le développement" (Panama, février 1999).





### 7.2.2. Actions stratégiques dans la région Caraïbes

Les initiatives du PADEMUR dans la région des Caraïbes se sont articulées autour de l'intérêt et des actions entreprises par certaines premières dames lors de précédentes conférences des épouses de chefs d'État et de gouvernement des Amériques et autour d'un certain nombre d'activités menées dans cette région par l'Institut. La convergence de tous ces efforts s'est traduite par la tenue de réunions techniques visant à promouvoir la consolidation d'une plate-forme de coopération fondée sur la coordination des initiatives entreprises, la vulgarisation des expériences réussies pour leur reproduction éventuelle et l'identification de lignes prioritaires d'action, tant pour assurer l'élaboration de projets spécifiques au profit des femmes rurales que pour intégrer la perspective du genre dans des projets en cours d'exécution. Ces réunions ont bénéficié de la participation du directeur du Centre régional et de représentants nationaux des pays des Caraïbes ainsi que du personnel de la Direction du développement rural durable (DDRS) de l'IICA.

Il existe également d'autres exemples d'actions concrètes entreprises dans le cadre du PADEMUR qui ont bénéficié de la participation d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi que des représentants des secteurs public et privé à travers des projets menés au profit des femmes

rurales (comme KREDIFANM en Haïti et la Banque de lait en République dominicaine).

De même, la première Réunion des épouses de chefs d'État et de gouvernement des Caraïbes s'est tenue à Trinité-et-Tobago en juillet 1999. Cette rencontre a bénéficié de la présence de huit premières dames (Anguilla, Barbade, Belize, Iles Vierges britanniques, Grenade, Guyana, Haïti, Trinité-et-Tobago et la représentante de la première dame de la République dominicaine). La Déclaration de Port of Spain signée à cette occasion instaure la tenue régulière de ces réunions sous la dénomination "Forums" et envisage notamment de constituer le Réseau caraïbe des épouses de chefs d'État et de gouvernement, dont l'objectif sera d'appuyer et de promouvoir des politiques nationales en faveur de la promotion des femmes de cette région.

En ce qui concerne les femmes rurales, le forum s'engage à appuyer la création du Comité national du PADEMUR/Caraïbes et le Plan d'action présenté par l'IICA, et de solliciter lors de la prochaine conférence continentale qui se tiendra au Canada l'inclusion à l'ordre du jour des questions "femmes rurales" et "santé des femmes rurales". D'autres accords connexes concernent l'engagement souscrit par le Forum de rechercher un appui financier pour PADEMUR/Caraïbes et la décision de se réunir parallèlement aux réunions de la CARICOM, afin de

rehausser la présence politique du programme. D'autre part, dans le but de renforcer les relations existantes et d'élargir l'envergure du forum à travers la participation d'autres premières dames de la région, il a été convenu de conférer la responsabilité de l'élaboration du Règlement de cette instance à trois pays : Haïti, Trinité-et-Tobago et Saint-Vincent et Grenadines. De plus, le forum a décidé de tenir au mois de juillet de chaque année les futures réunions continentales des conseillères techniques des bureaux des premières dames pour faciliter l'analyse des résolutions à l'ordre du jour des forums annuels.

Ainsi, dans le cadre de la première Réunion des épouses de chefs d'État et de gouvernement des Caraïbes, la Réunion des conseillères techniques a eu lieu avec la participation de représentantes de Belize, de la République dominicaine, de la Barbade, du Guyana, de Trinité-et-Tobago et d'une représentante de la CARICOM participant à titre d'invitée spéciale. L'objectif de cette réunion technique était de discuter du suivi du forum et de la création des comités nationaux du PADEMUR.



Parallèlement à cette première Réunion des premières dames des Caraïbes, la Réunion des agricultrices rurales s'est également tenue à Trinité-et-Tobago avec l'appui de l'IICA dans le cadre du PADEMUR. Cette réunion a bénéficié de la participation de femmes de plusieurs pays de la région (Barbade, Guyana, Haïti, Jamaïque et Trinité-et-Tobago). Cette rencontre a permis de constituer le "Réseau caraïbe des femmes rurales agricultrices" pour renforcer les capacités de cette catégorie de femmes à travers plusieurs canaux (établissement de normes, élaboration d'instruments et échange d'informations).

En application de ces accords et compte tenu de ces organes récemment créés, l'IICA a élaboré une stratégie pour impulser le développement du PADEMUR/Caraïbes qui prévoit dans un premier temps de proposer au Centre régional d'épauler la composante logistique des réunions du Forum des premières dames, de préparer une proposition de financement et d'entreprendre des démarches auprès de la CARICOM et d'autres organes pour obtenir la reconnaissance du forum en tant qu'instance consultative dans le domaine du développement social et communautaire et en matière de femmes. De même, l'Institut s'engage à tenir informées et à inviter à ce forum les premières dames absentes des autres pays de la région.

Au nombre des priorités du processus de consolidation nationale du PADEMUR figure un premier groupe de pays dotés de réseaux nationaux de femmes rurales, à savoir, la Barbade, la Jamaïque, le Guyana et Trinité-et-Tobago, le second groupe étant composé du Surinam, de Sainte-Lucie, de la République dominicaine et d'Haïti. De plus, le Directeur régional de l'IICA pour les Caraïbes s'est engagé à financer la préparation de projets pour renforcer le PADEMUR en Jamaïque, à la Barbade et au Guyana, avec l'appui des agences de coopération (ACT) de ces pays et de la Direction du développement rural durable (DDRS).

#### Progrès concrets enregistrés dans certains pays:

- 

##### **Bahamas**

Dans le cadre du PADEMUR, l'IICA exécute dans ce pays un projet visant à stimuler la petite production agricole en mettant l'accent sur la participation croissante des jeunes et des femmes rurales. Cette stratégie envisage de créer et de renforcer des organisations d'exploitants et exploitantes agricoles en donnant la priorité au processus de production organique de légumes et de fleurs à l'intention du marché local et de la clientèle



touristique. Le projet s'inscrit dans le cadre d'une stratégie pour le développement rural durable dont l'une des composantes fondamentales est le transfert de technologie.

- **Barbade**

Avec l'appui de l'IICA, l'Association des femmes du secteur agricole de la Barbade (AWIAB) a été constituée en mars 1999. Fonctionnant dans le cadre du PADEMUR, l'Institut se propose de fournir une assistance technique en recherche de ressources financières qui permettront d'entamer un projet de production et de commercialisation de fruits et légumes ; l'Institut envisage également d'offrir sa coopération pour la préparation d'un projet spécifique de l'Association qui sera présenté à la neuvième Conférence des épouses de chefs d'État et de gouvernement. De plus, l'Institut a organisé pour compte de l'AWIAB des cours sur la manipulation de machines à calculer dans son Centre de téléenseignement.



- **Haïti**

Cette année, 3 000 femmes rurales de 29 communautés ont bénéficié du renforcement de leur stratégie de crédit dans le cadre du programme KREDIFANM. Créé par l'IICA en 1994, ce programme est fondé sur une stratégie méthodologique de création et de maintien d'un fonds de roulement solidaire. En réaction aux problèmes de financement que confronte cet important programme, l'Institut, à travers le PADEMUR, a produit un grand nombre de matériels audiovisuels sur KREDIFANM et a mené une gestion systématique écrite pour promouvoir le programme.

- **Jamaïque**

En mai 1999, l'IICA a organisé un atelier intitulé "Stratégie pour le renforcement du Réseau de femmes chefs de microentreprises rurales" dans le cadre du PADEMUR, avec la participation et l'appui de Lady Cooke, épouse du gouverneur général, de représentants d'institutions gouvernementales, d'organisations non gouvernementales et de représentants du secteur privé, d'instituts de recherches et d'institutions financières et de coopération (notamment le FUPAD).

L'objectif de l'atelier était de renseigner les participants sur le PADEMUR et de créer officiellement le Réseau des femmes rurales. Les participantes ont identifié les principaux problèmes des microentreprises rurales et ont élaboré une stratégie pour la création et le renforcement du réseau. Les principales contraintes ont été identifiées comme suit: a) la dévalorisation de ces entreprises au sein de la population et des institutions gouvernementales, de recherches, de financement et de commercialisation; b) manque d'accès aux informations et aux technologies appropriées, c) lacunes des infrastructures, ce qui compromet la commercialisation, d) contraintes en matière d'enregistrement et d'accès à la terre, e) absence d'une politique préférentielle de crédit au profit des femmes rurales.

- **République dominicaine**

Dans le cadre du PADEMUR, le personnel technique de la direction du développement rural durable (DDRS) du siège de l'IICA a fourni un appui aux bureaux gouvernementaux des femmes pour formuler un projet intitulé "Formation des leaders ruraux féminins en matière de genre et de développement rural durable". Ce projet envisage d'intégrer au nombre de ses bénéficiaires, outre la République dominicaine, El Salvador et le Costa Rica. De même,

le programme a apporté une assistance technique et du matériel pédagogique au personnel du projet Banque de lait, une initiative nationale de grande envergure.

- **Trinité-et-Tobago**

En plus des actions déjà vu dans la Région Caraïbes dans le cadre du PADEMUR, le "Réseau des agricultrices rurales" a été créé en 1999 à Trinité-et-Tobago pour accomplir les objectifs suivants : établir et maintenir une banque de données sur les petites exploitantes, créer et assurer le suivi des facilités de crédit accordées, consolider un marché pour commercialiser leurs produits, partager les informations et faciliter la communication entre les exploitantes, mener des recherches pour promouvoir leur développement, etc.. Ce réseau est constitué de femmes participant à titre personnel ou appartenant à des groupes et organisations de femmes liées au secteur agricole. Cette année, en sus des buts antérieurement fixés, le réseau a poursuivi les objectifs suivants : a) joindre ses efforts à ceux de réseaux situés à la Barbade et à la Jamaïque, b) élaborer des modules de formation sur la gestion et le marketing, c) présenter plusieurs projets de coopération à diverses entités.



### 7.2.3. Actions stratégiques dans la Région Sud

Les efforts entrepris pour encourager des actions dans le cadre du PADEMUR dans la région Sud de l'Amérique (Argentine, Brésil, Chili, Paraguay et Uruguay), ont débuté récemment, pendant l'année 1999. Le premier pays à établir un diagnostic sur la situation des femmes rurales a été le Chili, point focal technique de ce programme. Tous les pays ont réussi à faire avancer les démarches pour la formation des comités nationaux du PADEMUR, et le processus de collecte d'informations pour l'établissement des diagnostics nationaux a commencé.

#### Progrès concrets enregistrés dans certains pays:

##### \* **Brésil**

Dans ce pays, le PADEMUR a joint ses efforts au projet "Lutte contre la pauvreté dans le nord-est" financé par la Banque mondiale et appuyé par l'État brésilien (à travers ses autorités gouvernementales et municipales et ses États). Dans le cadre de ce vaste projet sur la pauvreté qui contient plusieurs composantes, le PADEMUR fournit un appui technique en participant au volet formation pour la

"Planification du développement municipal durable", un programme de "formation sur le lieu de travail" conçu à l'intention des fonctionnaires publics, des dirigeants locaux et des représentants d'organisations non gouvernementales oeuvrant dans le secteur communautaire. En termes réels, le personnel technique du PADEMUR a pris en charge l'un des sept modules dudit programme, intitulé "Techniques de planification participative selon la perspective du genre".

Dans le cadre de ce programme de formation, les participants à chaque cours doivent effectuer un stage pratique de planification dans trois villes, en partant de la négociation avec les acteurs politiques de chaque État et municipalité, en passant par l'identification des acteurs clés, l'encouragement de la participation du plus grand nombre et de la plus grande diversité des habitants dans le processus d'identification des besoins, l'élaboration d'un diagnostic participatif et l'établissement d'actions et de projets prioritaires, jusqu'à la négociation avec des décisionnaires de la municipalité, de l'État et de l'institution concernée. Les participants et participantes de chaque cours doivent élaborer, sur les bases de cet exercice, le plan de développement de chaque ville en tenant compte des priorités des trois communautés étudiées. Ce plan doit être soumis aux divers acteurs impliqués dans son élaboration, plus

particulièrement dans la satisfaction des besoins identifiés.

Jusqu'à date, quatre cours de ce type ont été organisés qui ont produit les résultats partiels suivants: environ 120 fonctionnaires et représentants d'ONG formés et 12 plans de développement municipal élaborés. Selon l'optique du programme qui est d'introduire la perspective du genre dans les actions de l'IICA ainsi que la promotion des femmes rurales, on peut conclure que cette initiative est parvenue à sensibiliser les participants et à mettre en évidence le rôle que jouent les femmes ainsi que l'importance de tenir compte de leur conception du genre vis-à-vis des problèmes qu'elles confrontent et de leurs solutions éventuelles.

- **Chili**

Le Chili dispose déjà d'un Comité national du PADEMUR créé en mars 1999. Ce comité, avec l'appui du bureau gouvernemental de la femme (Service national de la femme ou SERNAM), a établi un diagnostic national contenant les orientations politiques préconisées pour les programmes nationaux d'appui aux femmes rurales. Ce diagnostic fait partie du Plan sur l'égalité des chances géré par chaque bureau. Dans le cadre du Plan sur l'égalité des chances et du Programme

PADEMUR, les liens noués avec l'Institut du développement agricole (INDAP) ont été resserrés pour mener une série d'activités et produire certains documents qui permettront de réorienter le processus en faveur des femmes rurales. Comme signalé plus haut, il existe déjà au Chili une politique nationale de promotion des femmes et de la parité hommes-femmes qui examine les particularités des femmes rurales (Plan sur l'égalité des chances). Dans le cadre de cette politique, plusieurs actions spécifiques sont menées en faveur de cette catégorie de femmes qui devraient être renforcées par le programme.

- **Paraguay**

Il existe également au Paraguay un plan gouvernemental sur l'égalité des chances qui prévoit des actions spécifiques en faveur des femmes rurales. Dans ce pays, les démarches entreprises jusqu'à l'heure actuelle pour impulser le programme PADEMUR ont consisté en une réunion avec le bureau gouvernemental de la femme (ministère de la Condition féminine), l'instance avec laquelle l'Institut mène des actions conjointes depuis plusieurs années. Ces prochains mois devraient voir la formation d'un Comité national du PADEMUR au Paraguay.





## Région Andine

### 7.2.4. Actions stratégiques dans la Région Andine

Un "Atelier de programmation" du PADEMUR s'est tenu en avril 1999 au Costa Rica pour l'Amérique centrale. Ont été invités à participer à cet atelier les représentants de l'IICA en Bolivie et en Équateur ainsi que des représentants du ministère péruvien de la Promotion de la femme et du développement humain (PROMUDEH). La raison pour laquelle ces trois pays de la région andine ont été intégrés à l'atelier était de progresser dans l'identification de la stratégie à suivre pour renforcer les démarches entreprises pour lancer le PADEMUR dans les pays andins.

Après cette première stratégie, en août de cette année, la première Réunion technique rassemblant les représentantes des bureaux des premières dames et des fonds d'investissements sociaux de tous les pays de cette région, à l'exception du Pérou et de la Bolivie, s'est tenue à Quito (Équateur). L'objectif de la Réunion était d'analyser la situation et la contribution des femmes rurales au développement, d'identifier des modalités d'appui alternatives pour surmonter les inégalités de genre, d'améliorer les conditions de vie de ces femmes et de définir des propositions de plans de travail pour le PADEMUR de chaque pays, assorties d'un chronogramme d'activités pour les deux mois suivants (de septembre

à octobre) ainsi que des lignes générales d'action pour l'établissement d'un programme régional consolidé. Cette Réunion technique a été convoquée par l'Agence de coopération technique (ACT) de l'IICA en Équateur et le bureau gouvernemental de la femme (Conseil national de la femme ou CONAMU).

Les premiers plans nationaux de travail issus de cette réunion technique suggèrent de donner provisoirement au PADEMUR de chaque pays l'objectif global d'identifier les institutions chef de file du processus de consolidation de ce programme et leurs institutions partenaires, de constituer éventuellement les comités nationaux, de définir les secteurs thématiques et les acteurs concernés, ainsi que les considérations relatives à la couverture géographique et démographique du programme et enfin, de fixer les sources de financement.

Au cours de cette réunion, il a été également convenu que l'Agence de coopération technique (ACT) de l'IICA en Équateur et le CONAMU se chargeront du suivi dans cette région et de la préparation des propositions de "Programme de coopération et d'échange d'expériences" (dénommé provisoirement PROCODEMUR), dont l'objectif serait de faciliter la constitution et le fonctionnement du PADEMUR/Région andine (septembre 1999). En ce qui concerne le Pérou, seul pays absent à cette réunion récente, la Direction du développement rural durable (DDRS) de l'IICA élaborera, conjointement avec l'Agence de coopération respective de l'IICA, une stratégie spécifique pour l'intégration de ce pays au processus.

Malgré la jeunesse du processus d'élaboration et de consolidation du PADEMUR/Région andine, il existe dans tous les pays un intérêt à son développement, tant au sein des représentations de l'IICA que dans les bureaux des premières dames et autres entités gouvernementales. Il existe même dans deux pays (Bolivie et Équateur) des antécédents d'activités et de coordination, décrits ci-dessous. Progrès concrets enregistrés dans certains pays:

•

### **Bolivie**

En Bolivie, depuis 1998, le PADEMUR fait partie d'une initiative déjà en cours dans le pays, dénommée "Groupe sur le développement rural" (G/DRU), constituée de représentants d'organismes internationaux et de coopération, d'ONG et d'entités gouvernementales liées au secteur (la responsabilité du secrétariat technique du groupe a été offerte à l'IICA).

Le G/DRU est doté d'un "Réseau sur le Genre dans le développement rural" qui, en novembre 1998, a été désigné l'agence nationale d'exécution du PADEMUR dans ce pays. La Bolivie recense deux résultats concrets à ce titre: a) un bilan de la situation des femmes dans les entreprises rurales, b) la programmation d'un séminaire international qui se tiendra en novembre 1999 dans le cadre du PADEMUR sur la "Modernisation de l'agriculture et ses répercussions sur les femmes rurales".



## Colombie

Le premier programme de travail élaboré pendant la Réunion technique de PADEMUR/Région andine qui s'est tenue en août, 1999 en Équateur établit provisoirement une stratégie d'exécution pour cinq départements (Nariño, Santander, Cundinamarca, Sucre, Chocó) qui sera mise en oeuvre en deux phases et dont la population cible est composée des femmes rurales indigènes et des colombiennes de descendance africaine, âgées de 15 à 40 ans. Cette stratégie repose sur les indices de développement humain du genre (émanant du PNUD), l'incidence de la pauvreté et la concentration de la population rurale dans ces



départements. De même, le programme de travail a établi une liste de secteurs d'intervention potentiels qui sont : le marché financier agricole, le fonds de crédit, la gestion d'entreprises et le développement des ressources humaines, le renforcement des capacités organisationnelles et l'amélioration de l'infrastructure sociale de base.

## Équateur

En Équateur, face à l'intérêt particulier démontré tant par l'Institut que par le bureau gouvernemental de la femme, le CONAMU, une convention de coopération a été signée en juillet 1999 entre l'IICA et le CONAMU pour une durée renouvelable de deux ans. Cet instrument a pour objectif de définir les politiques de développement rural axées sur le genre et d'intégrer cette perspective dans les divers programmes, projets et actions exécutés par les deux institutions ainsi que par les autres instances (publiques et privées) impliquées dans ce secteur.

De ce fait, le CONAMU et la représentation de l'IICA en Équateur se sont engagés sur le plan national et sont devenus les promoteurs du renforcement du PADEMUR/Région andine. Dans ce sens, les deux institutions ont offert d'accueillir

deux réunions qui ont eu lieu en août 1999: a) un atelier national avec les femmes rurales chefs d'entreprises, b) la première Réunion technique du PADEMUR/Région andine (décrite plus haut). En outre, le CONAMU et l'IICA se sont engagés à effectuer des démarches auprès des bureaux des premières dames pour tenir avant la fin de l'année une réunion pour la Région andine.

La Convention, le Programme de travail initialement établi à l'issue de l'atelier avec les femmes rurales chefs d'entreprise et la Réunion technique du PADEMUR/Région andine ont tous contribué à l'établissement du premier diagnostic national de l'Équateur sur les problèmes divers que confrontent les femmes rurales de ce pays, à l'identification des objectifs et résultats attendus au niveau global et local, à la stratégie et aux actions à entreprendre. Parmi ces actions figurent, entre autres, la promotion des droits des femmes rurales, notamment en matière de gestion d'entreprise, à travers la promotion de l'information ainsi que l'organisation et la construction d'alliances institutionnelles pour promouvoir les politiques nationales et la gestion sectorielle et locale, qui permettront à leur tour de constituer un réseau chargé de renforcer cette nouvelle structure, enfin la

planification participative de la localité, le transfert de technologie et la recherche de financement.

### • Pérou

Au Pérou, les démarches entreprises pour consolider le PADEMUR national sont à un stade avancé d'élaboration et de négociation. Le processus bénéficie de l'intérêt et de l'appui, tant de la représentation nationale de l'Institut que du ministère de la Promotion de la femme et du développement humain (PROMUDEH) et le PADEMUR devrait s'inscrire dans le cadre du Programme d'appui au repeuplement (PAR). La Résolution suprême du PROMUDEH de juillet 1999 (No. 079-99) a établi le Comité national du PADEMUR qui sera doté d'une Unité des opérations et bénéficiera de l'appui de l'IICA.

Le PAR exécute ses activités dans les dénommées "Zones d'action concentrée" (ZAC), qui sont des couloirs économiques prioritaires et contiennent des poches d'extrême pauvreté rayonnant autour d'un ou plusieurs marchés de grandeur variable (Angaraes à l'Est du département, Huancavelica, Virundo-Oropesa-Progreso dans le département d'Apurimac et Marfas-Jacas Grandes du département de Huanuco). L'IICA et le PAR ont élaboré une

proposition de demande de financement pour un préinvestissement dont l'objectif est d'élaborer un projet dans le cadre des politiques gouvernementales sur l'établissement de la paix, la lutte contre l'extrême pauvreté et l'atteinte de la parité hommes-femmes.

### • Venezuela

Après la première Réunion technique du PADEMUR/Région andine qui a eu lieu en Équateur, la représentation de l'Institut au Venezuela a élaboré une proposition de travail allant de septembre à octobre 1999 avec l'objectif de consolider ce programme au niveau national. En premier lieu, il s'agit de donner la priorité aux actions en faveur des femmes indigènes rurales, à travers les secteurs thématiques suivants (provisaires) : désagrégation selon le genre des statistiques sur la production et l'emploi agricoles, modèles de développement, accès aux services, programmes de planification familiale, formation des femmes sur leurs droits et obligations, diffusion d'informations sur les facilités de crédit disponibles, le travail et les techniques de négociation, ainsi que la formation en gestion d'entreprise.



### 7.2.5. Actions stratégiques dans la Région Nord

Dans cette région, les principales avancées du PADEMUR sont la construction d'une alliance stratégique avec le Gouvernement du **Canada**, en vue de renforcer les actions en faveur d'une politique du genre au sein de l'IICA et la coopération technique menée par cet organisme.

Aux **États-Unis d'Amérique**, l'IICA a coparrainé avec le Bureau du développement communautaire du département de l'Agriculture de ce pays le "Sommet sur la formation des organisations communautaires au 21<sup>e</sup> siècle", une initiative de l'Université d'État de Californie (Fresno, juin 1999). Pendant cette journée de formation, des représentants de l'Institut et du département de l'agriculture ont convenu de l'importance d'encourager les actions d'analyse du dénommé phénomène de féminisation du milieu rural, qui est une source d'inquiétude issue du programme gouvernemental américain d'appuyer des "Zones de potentialisation" dans des communautés rurales pauvres de ce pays.

Pour sa part, dans le cadre du PADEMUR, l'IICA a appuyé considérablement le Gouvernement du **Mexique** à travers le Secrétariat au développement social (SEDESOL), un organe chargé de l'exécution du projet "Renforcement du réseau social de

l'Amérique latine et des Caraïbes" (un réseau créé en 1993 avec l'appui de l'Unité sur le développement social et l'éducation de l'OEA). C'est dans le cadre de ce projet que s'est tenu à Lima en juin 1999 un séminaire-atelier intitulé "La Femme rurale dans les projets d'investissements sociaux et productifs" auquel ont participé notamment des représentants de l'IICA, de la CEPAL, de la BID et de la Banque mondiale. À l'issue des échanges d'opinions sur les leçons à tirer de cette expérience, le séminaire-atelier a conclu à la nécessité d'entreprendre un certain nombre de "mesures pour assurer la continuité des efforts en faveur de l'égalité et d'une justice meilleure pour les femmes des zones rurales de l'Amérique latine et des Caraïbes". Parmi les recommandations de l'atelier figurent les suivantes :

1. La prochaine Conférence annuelle du Réseau social à Mexico en novembre 1999 doit envisager de constituer un sous-comité chargé de "poursuivre les efforts en faveur de l'intégration de la perspective du genre dans les activités des fonds d'investissement, particulièrement en ce qui concerne la situation des femmes rurales;
2. Demander à l'IICA d'inclure cette Déclaration au rapport qu'il soumettra à la prochaine Conférence des épouses de chefs d'État et de gouvernement des Amériques qui se tiendra au Canada en septembre 1999 et qu'il communique les résultats de cette

initiative à la Conférence annuelle du Réseau social;

3. Demander aux fonds faisant partie du Réseau social de diffuser largement dans leurs pays respectifs les présentes considérations, afin de sensibiliser l'opinion publique à la situation des femmes rurales et de mobiliser les diverses instances politiques et techniques autour de la recherche de solutions durables aux problèmes que confronte le secteur;
4. Prier instamment l'OEA, l'IICA, la BID, la CEPAL et la Banque mondiale de continuer d'appuyer les activités du Réseau social de l'Amérique latine et des Caraïbes, particulièrement en matière de lutte contre la pauvreté rurale selon la perspective du genre.

## 8 Promotion du PADEMUR dans diverses tribunes nationales, continentales et internationales

Les représentants de l'IICA ont présenté de nombreux exposés sur le programme PADEMUR à diverses tribunes et instances nationales, régionales et internationales, dont les principaux sont :

- Atelier en vidéoconférence sur la "Parité hommes-femmes : une gageure pour le développement rural durable". Organisé conjointement par l'IICA et l'Université

Texas A&M, septembre 1998.

- Sixième Réunion du Conseil consultatif externe de la BID sur la femme dans le développement. Panama, février 1999.
- 27<sup>e</sup> Réunion du Comité directeur de la Conférence régionale sur l'intégration des femmes dans le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes. Organisée par la CEPAL, San Salvador, avril 1999.
- Séminaire-atelier sur "L'Ouragan Mitch: ses conséquences sur les femmes et leur participation à la reconstruction et à la transformation de l'Amérique centrale". Organisé par la BID, Tegucigalpa, mai 1999.
- 28<sup>e</sup> Réunion du Comité directeur de la Conférence régionale sur l'intégration des femmes dans le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes. Organisée par la CEPAL, Curaçao, juin 1999.
- Séminaire-atelier "Les femmes rurales dans les projets d'investissements sociaux et productifs". Organisé par le Réseau social de l'Amérique latine et des Caraïbes, Lima, juin 1999.

## 9 Les enjeux de l'avenir : les dossiers en cours et les nouvelles perspectives

Il est indiscutable que le programme PADEMUR et le rôle que remplissent les épouses de chefs d'État et de gouvernement du continent pour assurer son développement se renforcent chaque année à travers une action de leadership visant l'amélioration des conditions de vie d'une certaine catégorie de femmes qui confrontent toute une gamme d'obstacles, tant en raison de leur condition féminine qu'en raison des inconvénients comparatifs provenant de leur situation géographique et du traitement discriminatoire qu'elles subissent à cause de leurs origines ethniques et raciales.

Au cours de la période 1998-1999, les progrès enregistrés reflètent non seulement la pertinence et l'efficacité de la préoccupation d'une instance politique "informelle", comme les premières dames le sont, pour les millions de femmes rurales qui vivent dans le continent américain dans des conditions défavorables, mais ils démontrent également que les efforts doivent redoubler pour poursuivre l'objectif de la parité entre les hommes et les femmes et la promotion des femmes rurales.

Dans ce sens, il suffit de se tourner vers l'avenir pour reconnaître la nécessité que cette tribune de épouses de chefs d'État et de gouvernement poursuive ses efforts pour inclure dans nos programmes nationaux les actions nécessaires à la réalisation des politiques nationales de promotion des femmes et de la parité hommes-femmes, particulièrement pour les femmes du monde rural. Le rôle des premières dames en tant que promoteurs de l'action publique des tenants du pouvoir revêt une importance particulière : celle d'une action qui englobe l'encouragement de la participation active des organisations non-gouvernementales et du secteur privé de même que l'appui des organismes de coopération internationale.

La prochaine Conférence des épouses de chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra en Haïti représente une occasion d'insister sur l'importance d'inclure la question des femmes rurales dans les activités de lutte contre la pauvreté dans le continent et de mener ces efforts en tenant compte de la condition des femmes et des hommes selon la perspective du genre.

C'est précisément la considération de cette perspective du genre qui permet de concevoir et d'apprécier d'un point de vue économique et social la contribution, les capacités et les besoins distincts des hommes et des femmes qui méritent, par



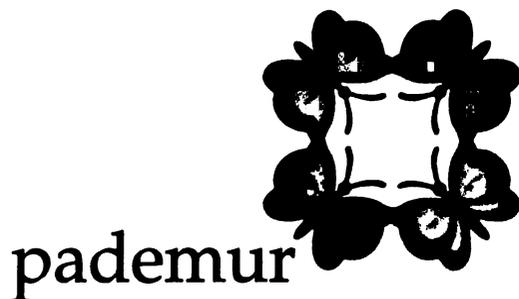
conséquent, des réponses spécifiques à leurs problèmes. L'objectif ultime est de parvenir à une responsabilité partagée des hommes et les femmes dans les sphères publiques et privées, dans les zones urbaines et rurales, sur une base d'équité et d'égalité des chances et des droits. Ce n'est qu'à cette condition qu'il sera possible de comprendre la raison pour laquelle des organismes comme l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) posent le concept de "féminisation de l'agriculture élargie", comme l'un des obstacles principaux aux actions en faveur du développement durable de nos pays, et particulièrement de la lutte contre la pauvreté rurale.

Par conséquent, il est impératif que tous les pays poursuivent leurs efforts pour lier le programme PADEMUR avec les instances publiques, privées et non-gouvernementales oeuvrant pour la promotion des femmes rurales, particulièrement avec les organisations

de femmes rurales elles-mêmes, dans le but de les renforcer et d'articuler leurs travaux dans ce nouveau contexte rural, ce qui suppose de façon implicite la perspective du genre.

Dans ce sens, il conviendrait que la Conférence des épouses de chefs d'État et de gouvernement lance un appel à la coopération internationale et aux entreprises privées pour renforcer les actions appuyées dans le cadre du PADEMUR.

Le monde rural est clairement en mesure de contribuer au développement du continent. De même, il est clair que les femmes remplissent un rôle important en raison de l'espace qu'elles occupent dans le domaine de l'emploi, de la production rurale agricole et non agricole et de leur participation croissante et inéluctable aux processus démocratiques engagés dans les Amériques.



*"L'action menée par les premières dames s'est transformée d'un effort caritatif en une action au service de la justice qui ne se limite plus à offrir de simples réponses partielles mais qui conçoit de meilleures stratégies globales et de vastes programmes d'action".*

*Ana Milena Muñoz de Gaviria  
Ancienne Première Dame de la République de Colombie  
Bruxelles, 1994*



*"Au terme de ces sept années, nous avons prouvé que nous sommes capables de mettre la notoriété que nous confère notre position au service de causes grandes et nobles."*

*Dora Boyd de Pérez Balladares  
Ancienne Première Dame de la République du Panama  
Huitième Conférence des épouses de chefs d'État et de gouvernement des Amériques  
Santiago du Chili, 1998*

*"Si nous voulons combattre la pauvreté et améliorer la qualité de la vie de la population, il nous faut éliminer la situation d'inégalité des femmes rurales."*

*Déclaration de la Septième Conférence des épouses de chefs d'États et de gouvernements des Amériques  
Panama, 1997*



*"L'un de nos objectifs est de contribuer à orienter les politiques gouvernementales vers l'atteinte d'une égalité réelle des chances pour les femmes rurales et leur intégration effective au développement économique et commercial de nos pays"*

*Marta Larraechea de Frei, Première Dame du Chili  
"PADEMUR". In: Revue spéciale COMUNICA sur les femmes rurales  
Septembre, 1999*

*"Le statut consultatif général que le Comité directeur international (CDI) a obtenu auprès du Conseil économique et social des Nations unies nous permettra ... d'être les porte-paroles des femmes rurales pauvres et sans voix."*

*S.M. Fabiola, Reine de Belgique  
Septième Conférence des épouses de chefs d'État et de gouvernements des Amériques  
Panama, 1997*

- 1 Résolution No 330 du JIA, neuvième Réunion tenue au Chili en octobre 1997 : a) Entreprendre les mesures techniques et financières nécessaires pour impulser l'exécution d'une initiative continentale de promotion et de renforcement du développement des femmes rurales. b) Constituer un fonds spécial pour la collecte de ressources qui serviront à financer les activités de l'Institut dans le cadre de cette initiative. c) Assurer la coordination avec des organismes de financement et des organismes techniques pour appuyer conjointement ce programme.
- 2 Les pays couverts par cette étude sont les suivants : Barbade, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Equateur, El Salvador, Guatemala, Guyana, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay et Venezuela.
- 3 Le Conseil centraméricain de l'agriculture (CAC), composé des ministres de l'Agriculture de cette région, a passé les accords suivants :  
 Accord 7 (avril 1998): Féliciter l'IICA pour les travaux menés pour épauler les ministères de l'Agriculture et les bureaux des premières dames d'Amérique centrale dans leurs travaux sur les femmes agricultrices, le genre, la communication et le développement durable.  
 Accord 8 (avril 1998): Demander à la Direction du développement rural de l'IICA d'élaborer et d'exécuter, en coordination avec le secrétariat du CAC, une initiative centraméricaine pour le développement rural durable englobant la poursuite de l'exécution du programme pour l'intégration des femmes rurales aux chaînes agroalimentaires (programme PADEMUR actuel) et d'autres actions comme: la constitution d'un fonds régional pour le développement rural ; l'appui aux pays pour la formulation et l'exécution de projets ; la création et le renforcement des capacités des microentreprises de production, de transformation et de services, la coopération horizontale et les échanges d'expériences réussies entre les pays de la région et entre ceux-ci et d'autres pays.  
 Accord 9 (avril 1998): appuyer les démarches menées par l'IICA auprès de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (ASDI) afin de poursuivre le renforcement et la collaboration apportée aux pays en matière de genre, de communication et de développement durable.  
 Résolution No. 1 (février 1999): 1) Appuyer l'initiative d'accroissement des revenus et de la productivité des femmes rurales réclamée par la Conférence des épouses de chefs d'État et de gouvernement des Amériques appuyée par la BID et l'IICA. 2) Proposer d'inclure au nombre des priorités de la première étape de cette initiative les pays touchés directement par les ouragans Georges et Mitch qui ont affecté particulièrement la situation des femmes rurales. 3) Solliciter auprès de l'IICA et de la BID l'élaboration d'un projet spécifique de collecte de fonds pour financer cette première étape qui figure parmi les propositions présentées par le Système d'intégration centraméricaine (SICA) à la réunion du Groupe consultatif de Stockholm.
- 4 Résumé du rapport de consultation de Ana Isabel García Q. à l'IICA: Marco conceptual y programático sobre Mujeres, equidad de género y desarrollo rural sostenible. Una propuesta para la acción estratégica del IICA. Septembre 1998.
- 5 Banque mondiale. Poverty Reduction and the World Bank. Progress and challenges in the 1990's. Banque mondiale, Washington D.C., 1996.
- 6 BID. President's Report to the Board of Executive Directors on Bank Activities in 1997. Washington D.C., décembre 1997.
- 7 Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL). Panorama Social de América Latina 1995. Santiago du Chili, 1996.  
 CEPAL. Panorama Social de América Latina 1996. Santiago du Chili, 1997.
- 8 Données de l'année 1990, recueillies à partir des enquêtes sur les ménages menées dans plusieurs pays : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela. Le seuil de pauvreté est défini par rapport à l'insuffisance des revenus nécessaires pour satisfaire les besoins nutritionnels et autres nécessités fondamentales (hygiène, habillement, instruction et transport). Le seuil de pauvreté extrême (indigence) est défini par rapport à l'insuffisance des revenus pour satisfaire les besoins nutritionnels quotidiens fondamentaux.
- 9 Banque interaméricaine de développement (BID). Elementos Estratégicos para la Reducción de la Pobreza Rural en América Latina y El Caribe. BID, Washington D.C., avril 1997.
- 10 BID. El Desarrollo Rural Sostenible: Progreso y Problemas. Washington D.C., juin 1997.
- 11 Manuel CHIRIBOGA; Rebeca GRYNSPAN et Laura PEREZ. Mujeres de Maíz. Programa de Análisis de la Política del Sector Agropecuario frente a la Mujer Productora de Alimentos en Centroamérica y Panamá. IICA/BID, San José, 1995.
- 12 Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). El Rol de la Mujer en el Desarrollo Rural. 19e Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Barbade, 1986.
- 13 Outre les relations de genre, cette catégorie comprend les relations fondées sur l'ethnie et la pauvreté. Les autres facteurs sont : a) l'intégration et la compétitivité, b) le nouveau rôle des agents économiques, d) la dégradation progressive et la revalorisation de l'environnement qui s'ensuit.
- 14 Ramón LÓPEZ et Alberto VALDÉS. Fighting Rural Poverty in Latin America: new evidence and policy. Banque mondiale, Washington D.C., 1997.
- 15 IICA. El Desarrollo Rural Sostenible y la Cooperación Técnica: Valor y Vigencia del desarrollo rural sostenible para la cooperación técnica del IICA. Propuesta de marco conceptual orientador para los años 1998-2002. Direction du développement rural durable, série Cahiers techniques No 10, octobre 1998..



